

Motion concernant les conditions d'enseignement de l'EPS

Conseil d'administration du collège J. Monod Le Havre
du lundi 5 octobre 2020

Les élèves du collège J. Monod relevant d'Education Prioritaire REP+ subissent en Education Physique et Sportive une rentrée particulièrement catastrophique.

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'enseignement de l'EPS est empêché à cause du manque d'infrastructures au sein de l'établissement (relevant du Département) et de la fermeture de nombreuses installations sur le quartier Sud pour cause de travaux et d'intempéries. A cela s'ajoutent des problèmes de communication et d'anticipation des services de la Ville du Havre. Dans cette discipline pourtant annoncée comme « priorité » par le ministère de l'Education Nationale en cette rentrée, nous nous voyons contraints soit d'annuler plusieurs séances, soit d'organiser un simple temps d'animation et d'occupation pour les élèves. La programmation au sein du projet pédagogique EPS du collège J. Monod ne peut pas être appliquée. Les enseignements d'EPS se retrouvent totalement dénués de sens et vidés de leur contenu. Ces conditions d'enseignement pour les élèves sont inadmissibles

De plus, ces différents problèmes se conjuguent aux préconisations contradictoires concernant le contexte sanitaire. Au sein de l'Education Nationale, différents protocoles se superposent : recommandations académiques en EPS, charte des installations sportives de la Ville du Havre et protocoles des différentes activités émanant de Jeunesse et Sports.

Concernant les installations, les quartiers Sud bénéficient d'un faible taux d'équipements par rapport au nombre d'école, de collèges, de lycées, de clubs qui se partagent les infrastructures. La concurrence est donc forte pour ces usagers, ce qui nécessite chaque année un temps d'harmonisation afin de partager et de mutualiser les créneaux disponibles.

Pour cette rentrée 2020 :

- Lors du dernier Conseil d'Administration du 02 juillet 2020, quinze jours après la réunion de répartition des installations sur le quartier Sud organisée au collège, nous avons appris la fermeture du gymnase de l'école G. Sand. Ces travaux étaient pourtant prévus depuis quelque temps. Le collège a sollicité en ce début d'année auprès de la ville une rencontre afin de pouvoir trouver des pistes de replacements. A ce jour, malgré le caractère urgent de la situation, la Ville du Havre n'a pas encore répondu aux préoccupations de l'établissement sur le remplacement des cours d'EPS prévus au gymnase Sand.
- Ce problème est d'autant plus urgent que suite aux intempéries du 25 septembre 2020 le gymnase M. Royer est lui aussi fermé pour cause de travaux qui risquent de durer sur l'année. De nombreux cours dans le cadre de l'EPS et de l'UNSS vont donc être annulés à

cause de cette nouvelle fermeture de gymnase. Nous attendons également des pistes possibles de remplacement.

- Depuis 2016, les élèves du collège J. Monod ne peuvent suivre de cours d'EPS de natation suite à la fermeture de la piscine E. Thomas. Le « savoir nager » est pourtant une priorité en EPS, d'autant plus dans une ville côtière et dans un projet d'EPS historiquement porteur dans cette activité. Suite à la réouverture de cette piscine, nous avons demandé en mai, puis en juin, puis en juillet et enfin en septembre des créneaux afin de pouvoir proposer aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} cet enseignement obligatoire. Malgré notre anticipation et nos multiples demandes, la ville du Havre n'a pas répondu positivement. Dernièrement, alors que les emplois du temps des élèves sont finalisés, la ville du Havre nous a proposé un créneau, sans cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement. Les élèves du collège dans le cadre des cours d'EPS ne pourront donc toujours pas bénéficier de la natation dans la piscine de leur quartier dans le cadre pensé et réfléchi par les enseignants d'EPS.
- Nous déplorons également le choix systématique du gymnase J. Monod depuis plusieurs années pour la mise en place du plan grand froid. Cela a pour conséquence d'annuler en période hivernale de nombreux cours d'EPS sans anticipation ni proposition de substitution. Les Quartiers Sud subissent ce choix ; il nous semblerait plus juste que la ville prévoie une rotation des lieux dédiés à cet hébergement.
- Enfin, depuis de nombreuses années maintenant, au sein de ce conseil d'administration, nous ne cessons de solliciter auprès du Département des vestiaires au sein de l'établissement afin de pouvoir accueillir les élèves dans des conditions décentes. A ce jour, aucune proposition favorable ne permet de résoudre ce problème.

Les élèves du collège J. Monod subissent donc un cumul de difficultés qui ne peuvent se résoudre localement au sein de l'établissement. Nous souhaitons pour nos élèves relevant d'Education Prioritaire des conditions décentes et respectueuses pour travailler et s'épanouir en EPS.

Nous ne pouvons que nous demander si cette discipline « entièrement à part » est encore une discipline « à part entière » au regard de l'Education Nationale, du Département et de la Ville du Havre ?